

le point



n° 311 septembre 2016

**VOUS NOUS RECONNAISSEZ ?
OUI ? NON ?
ALORS LAISSEZ-NOUS
NOUS PRÉSENTER.**

OUI AU DROIT D'ÉLIGIBILITÉ DES ÉTRANGERS SUR LE PLAN CANTONAL
VOTATION CANTONALE DU 25 SEPTEMBRE 2016

page 3: édito; pages 4–7: élections fédérales; page 5: agenda; pages 8–9: votations cantonales; page 10: votations communales; page 11: sortir du nucléaire, CCT Santé 21; pages 12–14: débat; pages 15–16: histoire politique: l'affaire Julien Girard; pages 17–20: hommage à Pierre Aubert et Pierre Bonhôte

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

L'action du PSN m'intéresse !



Parti socialiste neuchâtelois

- je souhaite adhérer au PSN
- je souhaite recevoir *Le Point*
- je veux en savoir plus

Contact :

Parti socialiste neuchâtelois
Secrétariat cantonal
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

secretariat@psn.ch
www.psn.ch | 032 721 11 80

éligibilité des étrangers sur le plan cantonal **oui**

modification de la loi sur l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques **non**

initiative AVSplus **oui**

initiative pour une économie verte **oui**

Pour tous, sans privilèges !
Votations du 25 septembre 2016
www.psn.ch



Parti socialiste neuchâtelois

IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois
Responsable : Yann Hulmann
Relecture : Johanne Lebel Calame
Mise en page : Gina Morelli
Avenue de la Gare 3 CH-2000 Neuchâtel
032 721 11 80
secretariat@psn.ch - www.psn.ch
Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel
Parution : 6 fois par an
Abonnement annuel : Fr. 30.-
Abonnement de soutien : Fr. 50.- CCP 20-4219-1

« la gauche ne peut exister sans utopies, sans établir des objectifs qui, s'ils sont impossibles à atteindre dans le moment présent, donnent leur sens aux transformations actuelles »

Leszek Kolakowski (1927-2009)

La RIE III divorce des finances publiques



Corine Bolay Mercier
présidente du PSN

Le PSS a lancé le référendum contre la 3^e réforme de l'imposition des entreprises. À juste titre !

L'idée fondamentale de la RIE III est de mettre fin aux privilèges fiscaux d'entreprises actives au niveau international, ainsi qu'aux sociétés à statut spécial. Notre parti s'est clairement prononcé en faveur de ces mesures-là, puisque les pratiques à abolir contreviennent aux principes de l'équité fiscale et de la capacité contributive. Mais le PS a posé une condition : que l'opération ne produise pas un transfert de charges vers le contribuable.

Notre canton a anticipé cette réforme en 2010 avec un nouveau régime fiscal basé sur la baisse des taux d'imposition des bénéficiaires des personnes morales et la fin progressive des allègements et des exonérations. En contrepartie, les entreprises se sont engagées à participer aux frais des structures d'accueil extrafamilial et à augmenter leur participation au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP). Par ailleurs, les revenus de la nouvelle imposition ont permis d'alléger l'imposition des personnes physiques.

L'impôt n'est pas un objectif en soi, mais l'instrument le plus adapté pour garantir la solidarité et la cohésion sociale, en redistribuant la richesse entre les citoyens. C'est grâce à la fiscalité que les collectivités publiques fournissent des prestations de service public dans la formation, la santé, la culture, les transports et l'environnement, prestations qui profitent non seulement à la population, mais aussi à l'économie. Car pour asseoir et développer leur compétitivité, les entreprises installées en Suisse disposent

d'une main-d'œuvre bien formée, d'administrations performantes, d'infrastructures de qualité et de centres de recherche financés par les pouvoirs publics...

Mais la majorité du Parlement, emmenée par les tenants de l'optimisation fiscale à outrance, a refusé toutes les propositions de recettes nouvelles, comme l'augmentation de l'imposition partielle des dividendes ou l'introduction d'un impôt sur les gains en capital. Elle a entonné la ritournelle néolibérale « trop d'impôt tue l'économie ». Pourtant, la Suisse n'est pas le pays de l'enfer fiscal. Au contraire, elle figure en bonne position parmi les pays à fiscalité modérée.

Ainsi dénaturée, la RIE III coûtera 1,5 milliard à la Confédération, plusieurs milliards aux cantons. Les pertes pour les communes, difficiles à chiffrer, atteindront entre 500 millions et plusieurs milliards. Et ce n'est qu'une étape du démantèlement, puisque la suppression du droit de timbre, impôt qui rapporte plusieurs centaines de millions à la Confédération, a été sortie de la RIE III pour être traitée à part...

Refuser un paquet élaboré sans compromis constructif et qui contribue au démantèlement des finances des collectivités publiques s'impose. Merci à vous toutes et tous pour votre soutien au référendum.

OUI À L'AMÉLIORATION DES RENTES DU 1^{er} PILIER

OUI à l'initiative AVSplus

Le 25 septembre, le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative populaire « AVSplus: pour une AVS forte », lancée par l'Union syndicale suisse (USS). Le PS vous recommande instamment de l'accepter.

Ce texte constitutionnel demande une augmentation de 10 % sur les rentes du 1^{er} pilier du système de prévoyance vieillesse (AVS) et représente une mesure de soutien essentielle pour la majorité des retraité-e-s. En moyenne, les personnes seules devraient recevoir 200 francs supplémentaires par mois, et les couples 350 francs. Rappelons que les rentes AVS n'ont pas été améliorées depuis environ 40 ans.

À l'heure actuelle, environ 16 % des personnes de plus de 65 ans sont touchées par la pauvreté. Près de 200 000 retraité-e-s demandent des prestations complémentaires à l'État, car leurs rentes de retraite ne sont pas suffisantes pour vivre et boucler les fins de mois. Pour 38 % des femmes et 13 % des hommes à la retraite, l'AVS est la seule source de revenu ! Dans beaucoup de régions de notre pays, en raison des loyers chers, des primes d'assurance-maladie élevées et du coût à la hausse des soins de longue durée, le recours aux prestations complémentaires est de plus en plus important. Les retraité-e-s ne peuvent donc pas vivre décemment si les rentes AVS sont leur seul revenu.

En moyenne en 2012, les hommes touchaient CHF 1800 de rentes AVS et CHF 2580 de rentes du 2^e pilier par mois ; les femmes, CHF 1750 pour l'AVS et CHF 1390 pour le 2^e pilier. Le financement du 2^e pilier (prévoyance professionnelle obligatoire) selon le système de capitalisation repose sur le principe que l'argent est placé pendant des décennies et fructifie. Or la baisse des rendements sur le marché des capitaux et les taux d'intérêt historiquement bas ont malheureusement fait baisser les revenus de ces placements. La situation est particulièrement critique pour les femmes : leur 2^e pilier est en moyenne inférieur à celui des hommes, car pour bénéficier d'une rente décente, il faut avoir travaillé de manière ininterrompue, ce qui n'est souvent pas possible pour elles. Les femmes sont aussi surreprésentées dans les branches à bas salaires et travaillent majoritairement à temps partiel. Elles risquent ainsi de ne pas dépasser le seuil salarial de CHF 21 150 par année donnant accès au 2^e pilier et donc de ne bénéficier que d'avoirs de vieillesse minimes.

L'augmentation de 10 % exigée par l'initiative AVSplus vise à compenser la hausse moins rapide des rentes AVS par rapport aux salaires ainsi que l'instabilité des marchés dans le financement du 2^e pilier. Elle est essentielle, car c'est le moyen le plus équitable de garantir un avoir retraite pour toutes et tous, sans exclure ou désavantager une catégorie

de personnes. Tout le monde serait gagnant, aussi bien les jeunes que les femmes, ou encore les indépendants, qui n'ont souvent pas de véritable 2^e pilier.

Estimée à 4 milliards de francs, cette réforme sera financée par une hausse raisonnable des cotisations salariales de 0,4 % (pour les employeurs et les salarié-e-s). Ainsi, au lieu de dépenser de fortes sommes pour des solutions passant par le 2^e pilier, les retraité-e-s pourront sans grands frais toucher une rente plus élevée.

La Confédération devrait mieux se préoccuper des retraité-e-s au lieu d'accorder des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises multinationales. Ces pertes fiscales représentent plusieurs milliards en moins pour la collectivité. Pour un meilleur soutien aux retraité-e-s, pour l'avenir de la jeunesse et pour notre institution sociale la plus importante (et qui fonctionne très bien !), je vous encourage à soutenir cette réforme et à voter oui.

Didier Berberat
conseiller aux États



Congrès

Vendredi 2 septembre à 19 h 15

Corcelles-Cormondrèche

Salle de spectacles, rue de la Croix 4

ORDRE DU JOUR

1. **Allocution de la présidente du PSN**
Corine Bolay Mercier
2. **Remerciements**
à nos anciens vice-présidents
Baptiste Hunkeler
Gianfranco de Gregorio
3. **Cantoniales 2017**
Nomination de la commission électorale*
4. **Immigration et intégration**
5. **Discussion et papier de position**
Avec la participation de
Cesla Amarelle
conseillère nationale
Belul Beni Bajrami
président de la commission
Politique migratoire du PSN
Thomas Facchinetti
conseiller communal et député
6. **Divers**

* Mario Castioni (Neuchâtel),
Christine Fischer (Val-de-Ruz),
Jean-Claude Porret (PSMN)



PLACE AU BON SENS OUI à l'initiative pour une économie verte

En Suisse, nous sommes les champions européens de la production de déchets, nous dégradons par nos activités et nos infrastructures la fertilité des sols – et ceci très souvent de manière irréversible. La qualité des eaux laisse encore à désirer en plusieurs lieux malgré une législation claire et la biodiversité peine à être soutenue. L'annonce récente de l'ONG Global Footprint Network ne fait que confirmer un constat alarmant, en rappelant que la Suisse consomme chaque année l'équivalent de 3,3 planètes. Sans nous perdre dans de grandes théories ou de savants calculs pour savoir si notre consommation est plutôt proche de 2,5 ou 3,8 équivalents-planètes, il est urgent de mettre en place des systèmes qui permettront de pallier les pénuries annoncées en ressources naturelles.

L'initiative en faveur d'une économie verte a permis, grâce aux débats parlementaires, de faire, si cela était encore nécessaire, définitivement tomber les masques. En effet, le rejet de l'initiative et du contre-projet a démontré que seule une minorité des Chambres fédérales se préoccupe réellement de l'avenir, la majorité restant docilement soumise aux lobbies économiques.

C'est toutefois le peuple qui aura le dernier mot ! En acceptant l'initiative, il confirmera sa volonté de gérer les ressources naturelles de manière durable. Il est indispensable de mettre en place les moyens nécessaires pour aider chaque habitant-e de notre pays à mettre fin au gaspillage.

Une économie verte passera par le soutien à une économie circulaire, qui développera, d'une part, des biens et des services pourvoyeurs d'emplois, et, d'autre part, promouvra les énergies renouvelables. Cette approche, renforçant la production et l'achat local, n'aura rien d'un retour à l'âge de pierre. Au contraire, elle permettra de stimuler l'innovation, la concrétisation de démarches citoyennes, mais aussi, tout simplement, le bon sens.

Martine Docourt Ducommun
présidente de la commission Environnement du PSN

LOI SUR LE RENSEIGNEMENT

UNE BOÎTE DE PANDORE INUTILE ET LIBERTICIDE

NON à la Loi sur le renseignement



instauré par la LRens n'a rien à envier aux mesures post-11 septembre de l'administration Bush. Vous avez aimé l'affaire des fiches quand on vous a peut-être suspecté d'être un « dangereux agent communiste » ? Vous allez adorer la LRens !

La LRens est inapte à atteindre le but visé : la police et les autorités pénales disposent déjà des outils de surveillance et d'enquête permettant de suivre des personnes sur qui portent des soupçons, surtout lorsque cela touche à la sécurité de l'État ou au terrorisme. L'énorme masse de données collectées, sans capacité à les traiter, empêchera d'identifier les informations vraiment pertinentes. Et comme cela a été tristement le cas en France, la surveillance généralisée avec l'état d'urgence ne permet malheureusement pas d'éviter des attentats et les formes actuelles de terrorisme aveugle.

Gardons-nous de céder à la tentation sécuritaire poussée à son paroxysme, car notre collectivité a tout à y perdre. Comme le relevait Benjamin Franklin, « Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux ».

Jonathan Greillat
conseiller général, Neuchâtel

Osons l'affirmer d'emblée : la loi sur le renseignement (LRens) est dangereuse pour les libertés fondamentales et n'est pas apte à atteindre le prétendu objectif sécuritaire visé. Elle doit donc être fermement rejetée.

La LRens est dangereuse, car elle place des outils très intrusifs de surveillance de masse entre les mains de l'armée, par le Service de renseignement de la Confédération. Celui-là même qui s'est distingué par plusieurs « affaires » ces dernières années. Si la LRens est adoptée, une enquête pénale pourra être menée contre n'importe qui, sans même la preuve d'un

soupçon, par un service rattaché à l'armée plutôt que par une autorité judiciaire.

La LRens ouvre la porte à de nombreuses dérives : elle porte atteinte à la sphère privée de chacune et chacun d'entre nous, puisque toutes nos vies et nos communications (courriels, Facebook, WhatsApp, activité sur internet) pourront être surveillées préventivement, sans motif. Elle crée une brèche inquiétante dans les garanties de l'État de droit : des décisions touchant des individus dans leur intimité pourront être prises sans contrôle judiciaire. Le mode de surveillance de la population

« IL N'EST PAS QUESTION DE REVENIR AU TEMPS DES FICHES ! »

OUI à la Loi sur le renseignement

La nouvelle loi doit donner au Service de renseignement de la Confédération (SRC) les moyens de mener des investigations à la hauteur des défis de la criminalité moderne, et notamment des moyens de communication utilisés actuellement par les terroristes.

Concrètement, si le premier projet du Conseil fédéral ne donnait pas les garanties suffisantes de protection de la personnalité, il a été clairement amélioré grâce à l'action efficace des représentants de gauche au sein des commissions de sécurité des deux chambres.

ANNONCEMENT

Ainsi, le projet qui est soumis au vote du peuple limitera les droits essentiels d'une portion très limitée de la population pour augmenter potentiellement la sécurité de toutes et tous. On parle de 10, 20 ou 30 cas par année... Mais qui dit moyens liberticides augmentés, dit aussi augmentation du contrôle pour ne pas retomber dans les travers passés!

Pour ouvrir une procédure, il faudra :

- une demande du SRC soumise à l'accord d'un juge du Tribunal administratif fédéral,
- l'accord de la délégation du Conseil fédéral pour la sécurité (Défense, Justice et police, Affaires étrangères),
- le feu vert du chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Après l'ouverture de la procédure, celle-ci sera soumise au contrôle :

- de la délégation des commissions de gestion du Parlement,
- du contrôle interne du DDPS,
- d'une autorité indépendante de contrôle qui sera créée,
- de l'autorité de surveillance des communications.

Cette loi apporte au SRC des moyens de détection précoce permettant de protéger le pays et sa population... tout en garantissant la liberté individuelle des citoyens honnêtes.

Pour ces bonnes raisons, à titre personnel, je fais partie des 15 conseillers nationaux socialistes (contre 23 et 6 abstentions) qui ont accepté la LRens et je vous invite à faire de même.



Jacques-André Maire
conseiller national

agenda.

AVSplus - action cantonale
goûter /apéritif intergénérationnel

1^{er} septembre – dès 16 h

Neuchâtel, place du Marché

Congrès

2 septembre – 19 h 15

Corcelles-Cormondrèche, salle de spectacles (ordre du jour en page 5)

AVSplus - manifestation nationale

10 septembre

Berne, transport en bus possible, inscription auprès d'Unia Neuchâtel

Séance de préparation
Grand Conseil

15 et 22 septembre – 19 h 30

Fontainemelon, L'Union

Grand Conseil

27 et 28 septembre

Neuchâtel, Château

Congrès

12 novembre – 9 h 15

Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

PLUS QU'UN DROIT, UNE ÉVIDENCE

OUI au droit d'éligibilité des étrangers sur le plan cantonal

Imaginons une vallée magnifique où coulent l'Areuse et l'Absinthe. Imaginons une commune dotée d'un exécutif à plein temps. Imaginons que l'un de ses conseillers communaux n'est pas suisse, mais étranger.

Cette image de Val-de-Travers n'est pas le produit de mon imagination, mais le reflet de sa réalité ! Oui, le droit d'éligibilité des étrangers au niveau communal existe. Il fonctionne si bien que notre camarade Frédéric Mairy, belge et détenteur d'un permis C, est non seulement conseiller communal, mais le candidat le mieux élu de sa commune. C'est réjouissant : l'intégration porte ses fruits au point que la population plébiscite un étranger comme membre d'un exécutif professionnel.

Pourtant, cet étranger bien intégré, ce politicien professionnel, n'est pas éligible au Grand Conseil ni au Conseil d'État. La loi neuchâteloise fait confiance aux étrangers pour diriger des communes, mais pas le canton ! Le niveau cantonal serait-il tellement plus prestigieux qu'il faille satisfaire à des conditions spéciales pour y siéger ?

Cette incohérence, il est temps de l'éliminer.

Les craintes soulevées quand l'éligibilité communale a été proposée ne se sont pas réalisées. Les détenteurs de permis C n'ont pas débordé les citoyens suisses comme un tsunami emportant culture et tradition. Au contraire, ils ont apporté de la diversité dans nos instances communales et vivifié notre démocratie directe.

Que craint donc la droite pour vouloir refuser l'éligibilité cantonale à ceux qui vivent depuis des décennies parmi nous, contribuent à nos collectivités par leurs impôts et font vivre nos sociétés locales ? Une perte d'identité ? De privilèges ?

Le parti socialiste, lui, considère que celui qui participe à la société neuchâteloise doit pouvoir la représenter, au niveau des communes et de l'État. Il est convaincu que ce droit contribuera notablement à améliorer l'intégration. Et il rappelle que ce sont les électrices et les électeurs qui décideront de leurs représentants et que donc, aucun étranger ne sera élu sauf à convaincre la population qu'il saura bien la représenter.

Le 25 septembre, nous avons la chance de corriger une incohérence que rien ne justifie, si ce n'est des chimères, des peurs et des excuses indignes de la tradition d'ouverture de notre canton.

Baptiste Hurni
député



SAUVEGARDER UN PAN ESSENTIEL DE LA LECTURE PUBLIQUE

NON à la modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques

En décembre 2015, dans sa majorité, le Grand Conseil a décidé de supprimer l'aide financière cantonale au Bibliobus par le biais d'une modification de la Loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques. À la suite d'un référendum, cette décision est soumise au vote du peuple.



Le « Bibliobus », en bref ? Un bus, sept bibliothèques fixes, 30 communes desservies, 300 000 prêts par année, plus de 12 000 lectrices et lecteurs inscrits, dont le 75 % sont des jeunes de moins de 15 ans. Jusqu'à ce jour et depuis quarante ans, un partenariat Canton-communes fonctionne bien. Le modèle est économique et performant grâce à la mise à disposition et à la circulation de 165 000 ouvrages régulièrement mis à jour. Le Canton contribuait à raison de 480 000 francs par année, soit pour une moitié des charges, à la bonne marche de ce service.

Quels sont les enjeux ? Vouloir reporter la totalité des coûts sur les communes, sans concertation préalable avec elles, fragilise le système et le condamne.

Or, la lecture publique est capitale. Elle facilite pour tout le monde l'accès à la connaissance, à la culture, à la créativité... Elle permet de lutter contre l'illettrisme. Elle offre au corps enseignant un lieu, un outil pédagogique de qualité, pour exercer son mandat de sensibiliser les élèves de tous niveaux scolaires à la lecture et à la recherche de documents par des visites régulières de bibliothèques. Aujourd'hui, 150 classes utilisent ce service. Qu'en serait-il à l'avenir ? Ne serait-ce que pour cet aspect, un partenariat avec le Canton demeure nécessaire.

La population est attachée à son Bibliobus et à ses succursales. Avant le débat au Grand Conseil, 20 121 personnes – du jamais vu, mais elles n'ont pas été entendues ! – ont soutenu une pétition visant à sauvegarder le financement de l'institution. Puis, en moins de deux mois, 7 358 paraphes (alors qu'il en fallait 4 500) ont été récoltés pour le référendum. Le 25 septembre, un NON à la Loi portant modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques permettra de sauver un pan essentiel de la lecture publique et de confirmer les soutiens déjà exprimés.

Dire NON permettra aussi de réviser la loi concernée – plutôt que simplement la vider de sa substance – et d'en faire un instrument moderne de promotion de la lecture, à l'image de ce que font beaucoup d'autres cantons suisses.

Armand Blaser

président de l'Association du Bibliobus neuchâtelois

Communales

2^e acte

Les élections communales du 5 juin sont à peine derrière nous que nous voici déjà repartis en campagne. Dix communes renouvelleront leurs autorités dans les prochains mois à la suite des fusions avortées de l'Entre-deux-Lacs et de Neuchâtel Ouest. L'enjeu est crucial : après le choc des refus des projets de fusion, les nouvelles autorités devront remettre l'ouvrage sur le métier pour proposer à la population des solutions convaincantes, tout en tenant compte des inquiétudes exprimées durant la campagne.

Le bilan de la première vague d'élections communales démontre une certaine stabilité dans le rapport de force gauche-droite. Nos alliés Verts progressent à gauche, tandis qu'à droite, ce sont, bien souvent, les courants les plus conservateurs qui se renforcent. Le dynamisme et la détermination de nos camarades de la section des Montagnes nous ont notamment permis de conquérir un deuxième siège à l'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Nous tenons à remercier ici tous les camarades qui se sont engagés dans cette campagne ; nous félicitons bien sûr les élu-e-s mais nous réjouissons également de travailler avec les candidats « malheureux » au sein des commissions internes du parti avant de les retrouver lors de prochaines échéances qui sauront sans aucun doute mieux leur sourire.

C'est donc à nous toutes et tous, camarades, dès aujourd'hui, de nous mobiliser pour que ce second acte des élections communales nous permette d'être de ceux qui dessineront le futur des communes neuchâteloises. Avec les élections cantonales de 2017 en point de mire et d'ores et déjà en préparation, nous n'aurons pas le temps de souffler. Ne nous leurrons pas : le climat politique général, tant en Suisse qu'en Europe, attise les peurs et nourrit la haine. À nous d'y opposer le cœur de notre engagement : la conviction que le vivre-ensemble devient possible lorsque la société permet à chacun de vivre dignement et de s'épanouir. Et les mesures pour y arriver doivent s'intensifier dès demain, dans toutes les communes neuchâteloises, grâce notamment à l'impulsion des militants socialistes.



Antoine de Montmollin

vice-président du PSN et

président de campagne pour les Communales

Sortir du nucléaire

Le peuple aura le dernier mot

L'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire » sera soumise au vote le 27 novembre. Lancée en 2011 par une large coalition après Fukushima, le texte interdit « l'exploitation de centrales nucléaires destinées à produire de l'électricité ou de la chaleur ». Il prévoit l'arrêt de Beznau 1 ; il exige une durée de fonctionnement maximale de 45 ans pour les centrales de Mühleberg, Beznau 2, Gösigen et Leibstadt et fixe ainsi à 2029 la fin de l'utilisation de l'énergie nucléaire en Suisse : une sortie du nucléaire programmée, par étapes et sûre !

La Suisse possède à Beznau la plus vieille centrale en activité au monde. Des centaines de points faibles ont été identifiés dans les parois de la cuve du réacteur n° 1 ainsi que plusieurs dizaines dans celle du réacteur n° 2.

Pourtant, l'exploitant Axpo a déjà remis en service Beznau 2 et compte à terme faire de même avec le réacteur 1, alors

que les causes exactes de ces faiblesses préoccupantes ne sont pas connues et que des examens sont encore en cours...

Une catastrophe nucléaire, comme celle de Fukushima, serait effroyable pour la Suisse.

Par exemple, dans un rayon de 30 km autour de la centrale de Beznau vivent plus d'un million de personnes. Et en cas de bise, le reste du pays ne serait pas épargné. Le nuage radioactif atteindrait même les pays environnants. De nombreux lacs et cours d'eau seraient contaminés pendant des décennies, voire des siècles.

Pour le moment, le monde politique a failli. Il joue la montre et juge inutile de fixer dans la loi une durée de fonctionnement maximale pour les centrales, tout en refusant de renforcer le suivi des plus vieilles alors que l'autorité officielle, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), jugeait cela indispensable.

La précampagne bat son plein depuis quelques mois, à travers la distribution de fausses pastilles d'iode pour les 5 ans de

Fukushima, des actions lors des 30 ans de Tchernobyl, un grand rassemblement antinucléaire le 19 juin ainsi que la présence à divers festivals.

Nous nous préparons maintenant pour le sprint final afin d'assurer enfin une sortie programmée, contraignante et sûre de l'énergie nucléaire.

Aidez-nous à gagner cette campagne, inscrivez-vous :

www.sortie-programmee-nucleaire.ch

Ilias Panchard

coordinateur romand de la campagne Initiative pour la sortie programmée du nucléaire



SANTÉ

CCT Santé 21

Pourquoi maintenir des conditions de travail cadres dans la santé ?

La santé est l'objet d'énormément de pressions et de convoitises. Certains domaines coûtent, essentiellement à la collectivité, certains rapportent. Les cliniques privées font tout pour s'imposer dans les secteurs bénéficiaires, sans se soucier d'un éventuel équilibre budgétaire des hôpitaux publics, autrement dit, des secteurs qui mettent la priorité sur le patient et non sur le portemonnaie.

Dans le canton de Neuchâtel, il faut économiser, encore et encore, afin d'amasser des sommes qui, miracle de la politique, disparaîtront au détour d'une élection... Les hôpitaux coûtent, nos dirigeants voudraient rogner ceci et cela, sous prétexte de pression fédérale.

Nos voisins frontaliers, cherchant un boulot sans forcément connaître les montants des salaires suisses, pourraient facilement accepter un job

« sous-payé ». Bien des responsables des ressources humaines connaissent mal les formations en santé suivies en Suisse ces trente dernières années ; ne reconnaissant pas le plein potentiel des employés, ils sont tentés de ne pas y ajuster la rétribution. Le dumping salarial est l'affaire de tous !

Que faire ?

Une convention collective de travail (CCT) fixe des limites. Elle garantit un salaire digne, elle uniformise les conditions de travail entre secteurs, évitant que les meilleurs soignants se concentrent dans ceux qui paient le mieux. Une CCT de la santé permet à chacun d'être soigné correctement, par du personnel disponible et avenant.

Comment contrer les spécialistes du portemonnaie, ceux qui économisent autant que ceux qui amassent ? La réponse est simple : en poursuivant le développement des CCT, en restant attentifs et en étendant les CCT à tous les acteurs.

Yasmina-Karima Produit



« Points de vue sur... »

L'installation du Musée des civilisations de l'islam (MUCIVI) au cœur de La Chaux-de-Fonds a suscité de nombreuses réactions, plus ou moins incendiaires, avant la pause estivale.

Mais elle a aussi été l'occasion de débattre parmi les camarades. Nicolas Rousseau nous a ainsi adressé le texte intitulé « À mes camarades qui cautionnent la création du MUCIVI ».

Afin d'y apporter un contre-point, nous publions également le discours prononcé par notre camarade et conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, Théo Huguenin-Elie, lors de l'inauguration du musée.

À mes camarades qui cautionnent la création du MUCIVI

Un musée sur l'Islam ? Pourquoi pas, en ces temps où les musulmans sont parfois stigmatisés, où la communauté neuchâteloise se doit de faciliter leur intégration ? Et quelle meilleure réponse aux propos insultants de l'UDC à leur sujet ! Le respect des différences plutôt que l'exclusion !

Mais à y regarder de plus près, je considère que le débat ne se pose pas exactement en ces termes.

D'abord, et la chose a été assez démontrée pour que je n'y revienne pas en détail, les promoteurs de ce musée sont loin d'adhérer complètement aux valeurs qui animent notre société, liberté, égalité, laïcité notamment ; ils appartiennent clairement au courant de l'islam politique, qui vise à imposer ses normes morales à tout le corps social, par la persuasion si possible, par la force si nécessaire...

Cette idéologie totalitaire, qui trouve notamment sa source dans le wahhabisme, ils se gardent bien de l'afficher ostensiblement, mais les faits sont là : Monsieur Karmous fréquente depuis longtemps certains milieux proches des Frères musulmans, sa femme a officié au stand de l'Arabie saoudite au Salon du livre de Genève, les sponsors du musée comptent dans leurs rangs des organisations telles que *Qatar Charity*, suspectée d'avoir aidé financièrement le djihadisme... Ce seraient plutôt de riches croyantes du Golfe qui auraient mis la main à la poche ? Voilà qui reste à prouver, car chacun sait que dans la plupart de ces pays, les femmes n'ont même pas

le droit d'ouvrir seules un compte bancaire ! Quoi qu'il en soit, le Mucivi ne constituerait pour elles qu'une première étape ; devraient lui être adjointes une école coranique, une piscine aux horaires différenciés selon les sexes, une vaste bibliothèque dont les ouvrages viendront certainement de puissants donateurs de Riyad ou de Doha, lesquels visent depuis longtemps à imposer leur sectarisme à tout le monde musulman.

Quant au musée lui-même, certains de ses visiteurs l'ont déjà souligné, il ne s'éloigne guère des fondamentaux de l'islamisme radical : peu d'objets, de représentations visuelles, des salles à la blancheur immaculée, censée rappeler la transcendance absolue de la vision religieuse ici mise en scène, qui n'accepte guère d'intermédiaire entre les croyants et Dieu. Et peu de place pour la pluralité même de l'islam, pour la spiritualité soufie, pour le chiisme, pour le malékisme africain. Le comble, la visite débute par une salle obscure, qui illustrerait le monde de l'ignorance d'avant l'islam : le judaïsme, le christianisme, les philosophies grecque et latine (dont se sont d'ailleurs nourris de grands penseurs musulmans), tout cela doit s'effacer devant la seule religion qui éclairerait vraiment le monde ! Et pas question évidemment d'aborder la question qui dérange trop, la politisation de l'islam, voire la dérive de certains de ses adeptes vers la violence. Que des pouvoirs séculiers se retranchent aujourd'hui derrière la religion pour défendre leurs propres intérêts géostratégiques (pensons ici aux Saoudiens, à la Turquie d'Erdogan), voilà qui devrait pourtant interpeller tout croyant sincère !

Je donnerais ici dans l'islamophobie ? J'alimenterais le discours des réactionnaires de tous poils ? Je dirais au contraire que c'est justement en minimisant cette question de l'idéologie islamiste que nous faisons le jeu des extrêmes : UDC et islam radical, voilà à mon sens deux faces de la même tentation totalitaire qui se renvoient l'une l'autre. En défiant ouvertement notre sens des libertés individuelles, les islamistes excitent et renforcent nos milieux politiques les plus conservateurs, lesquels sont à leur tour utilisés par certains musulmans pour illustrer le prétendu repli identitaire de l'Occident. Bref, les deux courants s'alimentent l'un l'autre, tout en partageant d'ailleurs certaines attitudes rigoristes à l'égard des femmes, des homosexuels, des libres penseurs, des minorités en général.

Ceux qui me connaissent savent que je ne refuse aucune spiritualité, pour peu qu'elle ne cherche pas à accaparer le domaine public, qu'elle ne réduise pas les personnes à leur seule appartenance religieuse, qu'elle ne conduise pas au communautarisme ; j'ai voté contre l'initiative de l'UDC sur les minarets, le port du voile dans les écoles ne me dérange pas outre mesure, je ne m'oppose pas à ce que l'Université de Fribourg accueille en son sein un centre « islam et société », je milite dans une section très ouverte à des militants de diverses cultures... Mais un musée porteur d'une doctrine potentiellement antidémocratique, acceptez, chers camarades, que je m'en distancie, tout comme nos lointains prédécesseurs ont jadis lutté contre la confiscation de nos libertés publiques par les Églises chrétiennes de toutes obédiences ! Et je pense aussi à la grande majorité des musulmans de ce canton, qui n'ont certainement pas envie de retrouver chez nous cette idéologie rétrograde et restrictive qui étouffe souvent leur société d'origine, et dont certains ont même dû supporter les effets néfastes jusque dans leur chair.



Nicolas Rousseau
conseiller général, Boudry

Valeurs et nécessités induites

Discours prononcé le 27 mai 2016 lors de l'inauguration du MUCIVI.

[...]

Inutile de vous le cacher, j'ai hésité avant d'accepter l'invitation à venir prononcer un discours à l'occasion de l'inauguration du Musée des civilisations de l'Islam. J'ai hésité parce qu'il arrive un peu partout dans le monde que nos valeurs de tolérance, d'ouverture, de respect des individus dans leur altérité soient menacées, parfois agressées violemment, par des mouvements islamistes fondamentalistes.

J'ai hésité parce que la difficulté que le monde musulman éclairé, qu'il soit progressiste ou conservateur, éprouve à se démarquer sans ambiguïté des événements tragiques que nous connaissons ou des discours extrémistes, par exemple des discours sur la place des femmes dans la société, des discours sur les valeurs occidentales, m'interpelle et m'inquiète.

Pourtant, je sais que cette difficulté à exprimer un message clair prend notamment racine dans la structure protéiforme de l'islam, dans la mosaïque de l'islam, incompréhensible, pour nous judéo-chrétiens.

Malgré les pressions, malgré les avis contraires qui m'incitaient à une prudence que j'ai jugée excessive, j'ai finalement accepté de prendre la parole, pour quatre raisons :

- D'abord, il y a une exigence intellectuelle à éviter toute schizophrénie et à affirmer, par une présence et une parole, les principes mêmes de tolérance, d'ouverture et de respect de l'altérité qui fondent non seulement une société mais aussi une philosophie morale.

- Ensuite, la même exigence intellectuelle, qui est également une exigence de rationalité, de décentrement et de hauteur, implique de raison garder. Au-delà d'un contexte mondial compliqué, il est de notre responsabilité d'être capable d'apprécier la réalité concrète qui se trouve sous nos yeux. Comme saint Thomas, je ne crois que ce que je vois, et ce que je vois c'est un centre islamique ouvert à tous, un musée ouvert à tous, un vernissage invitant toute la république et les médias, une exposition dégagée de tout prosélytisme pour s'adresser à chacun, pour questionner chacun sur son rapport au cosmos, à Dieu, à la foi, à la religion, aux rituels ; pour questionner chacun sur lui-même. C'est la marque universelle de la muséographie d'Olivier Schinz.

- Ensuite encore, il s'agissait d'affirmer l'unité théologique des religions du livre, unité qui ajoute de l'absurdité à l'absurdité des conflits et des haines. Ma foi réformée, issue directement de l'humanisme et parachevée par les Lumières, ne concentre son attention que sur le livre pour toucher à Dieu, un Dieu qui unit dans son infinitude toutes les religions du livre.
- Enfin, nous savons tous que les communautés étrangères ou religieuses, pour autant qu'elles soient ouvertes vers le monde au sein duquel elles s'inscrivent, pour autant qu'elles soient une porte facilitant l'accès à la société, sont l'inverse du communautarisme replié sur lui-même dans un processus de ghettoïsation. Ce communautarisme de mauvais augure n'a rien à voir avec une communauté installée au cœur d'une ville, à la porte ouverte, et invitant autorités exécutives et législatives, médias et partenaires de toutes sortes à l'inauguration d'un centre d'interprétation des civilisations de l'Islam. Ce musée doit être l'occasion de pérenniser et de renforcer cette nécessaire ouverture intégratrice.

Ainsi, j'ai accepté l'invitation, pour prononcer un discours sur les valeurs de notre société et les nécessités induites par elles : nécessités qui s'imposent à tous. Les messages de haine, les fantasmes irrationnels, la suspicion systématique, l'obscurantisme, le dogmatisme, la stigmatisation, le souhait impérieux que l'État sorte de l'état de droit, n'ont rien à voir avec les valeurs humanistes de notre société.

Une salle du centre d'interprétation des civilisations islamiques m'a particulièrement plu : la salle du rayonnement qui présente la période autour du millénaire qui a vu se déployer au Moyen-Orient une civilisation éclairée reprenant largement à son compte la pensée grecque notamment. Les percées de cette société dans les mathématiques, dans la médecine, dans l'astronomie, dans la philosophie et la poésie sont considérables. Dans la salle du rayonnement, l'exposition vous propose notamment une bibliothèque des grands textes traduits alors en arabe (Aristote, Platon, Hippocrate, Galien). J'aimerais y ajouter un texte fondamental, occidental, qui n'a pas été traduit en arabe et pour cause, texte qui se trouve à la croisée des civilisations, entre obscurantisme et lumières : *Gargantua* de Rabelais.

Rabelais, moine défroqué, médecin, traducteur, vit dans la France du XVI^e siècle, l'Europe brûle et pend encore les hérétiques à tour de bras, l'Europe sort péniblement d'une période de foi aveugle et d'un obscurantisme intellectuel profond. C'est cette épopée que raconte le livre *Gargantua*. *Gargantua*, c'est l'histoire d'un antihéros qui deviendra héros ; *Gargantua*, c'est un géant éponyme allégorie d'une civilisation européenne en mutation.

Le début de l'ouvrage présente, dans une langue triviale et vulgaire, un personnage fruste et grossier : *Gargantua*, passant son temps sous la houlette des Sorbonicoles ou des Sorbonagres, soit des théologiens, à réciter par cœur psaumes et versets. Quand il ne récite pas des paroles qu'il ne comprend pas, il mange et boit, il mange et boit même énormément, et il défèque et urine, il défèque et urine même énormément. C'est évidemment la métaphore de la connaissance qu'il ingurgite sans l'assimiler.



L'arrivée d'un précepteur humaniste change le héros, la tonalité de l'œuvre et le style, qui devient châtié. Désormais *Gargantua* fait sien le précepte ancien du « *mens sana in corpore sano* », il mange sainement et raisonnablement, il lit la Bible lui-même, et passe beaucoup de temps à méditer. Rabelais passe de « *la tête bien pleine* » à « *la tête bien faite* ». C'est l'évangélisme et l'humanisme qui s'imposent. Avec le héros, toute la civilisation passe de l'obscurantisme à une utopie éclairée : c'est la fameuse abbaye de Thélème.

Et bien, Mesdames et Messieurs, notre responsabilité à tous est de tendre à Thélème, lieu de lumière, ouvert aux quatre vents, citadelle confiante dans l'avenir et les êtres humains. Thélème, c'est aussi le lieu de toutes les mixités consenties ; le lieu où, par la grâce de la réflexion rationnelle sur l'homme comme sur la spiritualité, les mœurs s'accordent à l'harmonie. La devise du lieu gravée sur le fronton d'une porte toujours béante est « *Fais ce que tu voudras* », et pourtant cette injonction prônant la liberté individuelle est l'inverse du principe selon lequel « *ma liberté commence là où s'arrête celle des autres* », parce que la hauteur de vue, la tolérance et l'empathie poussent chacune et chacun des habitantes et des habitants de Thélème, dans une forme de saine émulation, à souhaiter naturellement et profondément ce que l'autre souhaite.

Mesdames et Messieurs, la responsabilité des uns et des autres dans notre société, notre responsabilité, alors que les obscurantismes d'un autre âge menacent (et cette responsabilité est immense) est de prôner Thélème : d'ouvrir des portes pour que pénètre la lumière, de construire des ponts pour que circule l'altérité, de fermement raison garder et de défendre sans concession contre soi-même et contre les autres les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de solidarité.

Théo Huguenin-Elie
conseiller communal, La Chaux-de-Fonds

L'affaire Julien Girard

A lors qu'à nouveau les extrémistes de tous bords s'affrontent jusque dans nos paisibles contrées, voici l'histoire d'un sympathisant chaux-de-fonnier du fascisme qui retrouva jadis à bon compte, sous le regard affligé des démocrates, un semblant de respectabilité. Cela se passait il y a septante ans.

Le 20 septembre 1946, le conseiller national libéral Jean Humbert (1889-1953), par ailleurs conseiller d'État, annonce sa démission du Conseil national, où il siégeait depuis 1940. Premier des viennent-ensuite sur la liste libérale, Gérard Bauer (1907-2000) renonce à l'élection en raison de ses fonctions d'attaché commercial à Paris. Le suppléant suivant est le notaire chaux-de-fonnier Julien Girard (1905-1978). En fait, Girard, catholique très engagé, est membre du Parti démocrate populaire (l'un des ancêtres du PDC), qu'il a représenté au Conseil général de La Chaux-de-Fonds de 1931 à 1937 et au Grand Conseil de 1941 à 1945, au sein du groupe libéral. Pour l'élection du Conseil national de 1943, en vertu d'un accord conclu entre son groupe et le Parti libéral, il s'était porté candidat sur la liste de ce parti.

Affinités avec l'extrême droite

Les affinités de Girard avec l'extrême droite sont notoires, raison pour laquelle l'éventualité de son entrée au Conseil national consterne non seulement la gauche mais tous les antifascistes. On se souvient, en particulier, du rôle qu'il a joué au mois d'octobre 1936, lors des violents incidents qui opposèrent les Jeunesses nationales du D^r Eugène Bourquin (1886-1937) aux antifascistes, à l'occasion d'une conférence du chef de l'Union nationale Géo Oltramare (1896-1960). Et l'on n'a pas non plus oublié son apostrophe aux parlementaires fédéraux, dans *L'Effort* du 20 septembre 1940 : « *Foutez le camp et foutez-nous la paix !* »

Un vif débat à ce sujet s'engage au Conseil général de La Chaux-de-Fonds le 26 septembre 1946, à l'issue duquel cette autorité adopte par 33 voix contre 5 la résolution suivante, proposée au nom du groupe radical par le conseiller Édouard Schüpbach et contresignée par les élus socialistes et populistes :

Les conseillers généraux, soussignés, atteints dans le tréfonds de leurs convictions démocratiques par l'annonce récente de la nomination du citoyen Julien Girard, antidémocrate déclaré, en qualité de conseiller national neuchâtelois, proposent au Conseil général le vote de la résolution suivante :



« *Le Conseil général de la commune de La Chaux-de-Fonds déplore la nomination du citoyen Julien Girard en qualité de conseiller national neuchâtelois, considère cette nomination comme un défi à l'opinion et au bon sens, attend comme preuve de civisme du nouvel élu qu'il donne spontanément sa démission.* »

Dans une lettre au Conseil communal qui lui a transmis la résolution, Girard déclare qu'il « *refuse de [se] prêter à l'accomplissement d'un acte profondément antidémocratique* » et que tout en comprenant que ses adversaires politiques déplorent son élection au Conseil national, il estime que « *le Conseil général n'est pas là pour se faire l'interprète de sentiments exempts de toute noblesse* », ajoutant qu'il doute que ce comportement « *attire sur cette autorité la considération des Confédérés* ».

L'affaire fait grand bruit dans tout le pays et le 9 octobre 1946, le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale annonce qu'il s'abstiendra lors du vote de validation du nouveau conseiller national, « *donnant ainsi cours à sa désapprobation aux attaques massives contre les institutions démocratiques de notre pays, lancées autrefois par M. Girard, partisan des idées frontistes* ».

Le lendemain, c'est le groupe socialiste qui fait savoir qu'il s'abstiendra lui aussi et quittera même la salle au moment de la prestation du serment, « *après avoir rappelé par l'organe de*

M. Henri Perret [1885-1955, conseiller national socialiste neuchâtelois] les relations du nouveau député avec les organisations d'extrême droite ».

En revanche, le 16 octobre, le groupe des paysans, artisans et bourgeois (ancêtre de l'UDC) et celui des catholiques conservateurs communiquent qu'ils valideront l'élection du nouveau conseiller national neuchâtelois, « aucun argument juridique valable ne pouvant être formulé contre cette élection ».

Finalement, l'élection de Julien Girard au Conseil national est validée par 84 voix contre 19 et de nombreuses absentes, tandis que son assermentation se déroule devant une salle à moitié vide.

Dix-sept ans plus tard, lors de l'accession de cet ancien sympathisant fasciste à la présidence du Grand Conseil, en mai 1963, notre camarade Jacques Kramer (1924-2005), alors député de la Nouvelle Gauche, déclara en conclusion d'un bref discours :

Nous tenons à vous dire très franchement et publiquement ce que vous savez d'ailleurs déjà : notre présence ici n'apporte pas le moindre accord à vos idées. Elle témoigne simplement du respect que nous avons de l'institution parlementaire, de la démocratie et du dialogue [...].

Raymond Spira

D'estoc et de taille

On ne peut avoir tous les bonheurs ! C'est ainsi qu'à part quelques-uns de nos lecteurs de La Chaux-de-Fonds, personne, en Suisse romande, n'a le bonheur de connaître M. le notaire Julien Girard.

Combien c'est dommage ! C'est dommage, car les occasions de rire tout son saoul deviennent rares et M. Julien est bientôt le seul à nous en donner.

Est-il chose plus folâtre qu'un type terre et mièvre se donnant des allures de fier-à-bras ? M. Julien Girard, en réalité, est un bon petit enfant de cœur et je le vois aisément psalmodier quelque cantique sacré ou, en ses heures de haute licence, une de ces romances sentimentales qui faisaient les délices de nos mères-grand.

Le voilà donc qui, souffrant peut-être de ce sentiment — c'est là une explication freudienne ! — veut se donner des allures de costaud. Oubliant les douceurs évangéliques et le bon ton des cures, il se met à gaeuler comme un feldweibel. C'est à pouffer. Tout d'abord, il ordonne à M. Pilet-Golaz de rester en place. Puis, se tournant vers le Conseil fédéral, il dit : Continuez à gouverner. En l'occurrence, cela veut dire : Continuez à accorder des audiences aux nazis. Enfin, se dressant sur ses ergots et s'efforçant de donner de la voix, il braille en s'adressant au Conseil national :

« Foutez le camp et toutez-nous la paix ! ». C'est le comble du comique, pensez-vous ? Non point, avec M. Girard, le comble va toujours plus loin. En effet, ce bon notaire de 35 ans clame qu'il parle au nom de la jeunesse suisse. Eh ! les jeunes des vingt-deux cantons, aviez-vous jamais entendu parler de ce tabellion en effervescence ? Gb.

N° 223 — 50^e ANNÉE LA CHAUX-DE-FONDS, PAR 1800 ABONNEMENTS

La Sentinelle Quotidien socialiste

Paraît le 27 septembre 1940 Le numéro : 40 L. ANNONCES

Qu'est-ce que le mouvement du général de Gaulle ?

Le mouvement du général de Gaulle, qui agit en faveur de l'indépendance de la France libre, est un mouvement de libération nationale. Il est le mouvement de la France libre, de la France libre, de la France libre.

La Chronique du Vendredi LETTRES, ARTS, SCIENCE

Deux romanciers nègres

Le nombre des romanciers noirs et noirs qui ont écrit ces romans est en constante augmentation. C'est un fait qui mérite d'être noté.

« Chère » a été traduite en allemand et en anglais. Le traducteur de cet ouvrage est le professeur de la Sorbonne de la langue française M. le docteur Jules Girard.

D'estoc et de taille

On ne peut avoir tous les bonheurs ! C'est ainsi qu'à part quelques-uns de nos lecteurs de La Chaux-de-Fonds, personne, en Suisse romande, n'a le bonheur de connaître M. le notaire Julien Girard.

La Suisse et le blocus

Dans un article intitulé « Les approximations de la Suisse », le docteur Jules Girard expose les difficultés de la Suisse pendant la guerre.

Le simétrisme des bombardiers allemands

Un correspondant de l'« Daily Telegraph » (Londres) écrit que les bombardiers allemands ont un système de bombardement très particulier.

Je dis à ces passants.....

Que nous ne sommes point des femmes à genoux. Que nous réfléchissons, qu'ils prennent garde à nous. Que ce n'est pas ainsi qu'on doit traiter la France.

LE GRUTLI

Le directeur de ce journal syndicaliste et nationaliste a été nommé par le régime de Vichy.

VARIÉTÉS

Une église luthérienne de la Suisse romande a été incendiée par un incendie criminel.

Je dis à ces passants.....

Que nous ne sommes point des femmes à genoux. Que nous réfléchissons, qu'ils prennent garde à nous. Que ce n'est pas ainsi qu'on doit traiter la France.

LE GRUTLI

Le directeur de ce journal syndicaliste et nationaliste a été nommé par le régime de Vichy.

VARIÉTÉS

Une église luthérienne de la Suisse romande a été incendiée par un incendie criminel.

Je dis à ces passants.....

Que nous ne sommes point des femmes à genoux. Que nous réfléchissons, qu'ils prennent garde à nous. Que ce n'est pas ainsi qu'on doit traiter la France.

LE GRUTLI

Le directeur de ce journal syndicaliste et nationaliste a été nommé par le régime de Vichy.

VARIÉTÉS

Une église luthérienne de la Suisse romande a été incendiée par un incendie criminel.

Je dis à ces passants.....

Que nous ne sommes point des femmes à genoux. Que nous réfléchissons, qu'ils prennent garde à nous. Que ce n'est pas ainsi qu'on doit traiter la France.

« Un homme de cœur, confiant et ouvert »

Nous venons de perdre un des grands hommes de notre pays. Pierre Aubert, conseiller fédéral, deux fois président de la Confédération, aura marqué la politique étrangère de la Suisse. Par ses voyages sur tous les continents, par les contacts qu'il a su nouer avec ses partenaires ministres des Affaires étrangères et avec les chefs d'État rencontrés durant ses années de présidence, il a donné une nouvelle dimension à la politique de neutralité, de solidarité et de disponibilité de la Suisse.

Pierre Aubert était un homme de cœur, confiant et ouvert, et c'est ce que ses interlocuteurs appréciaient particulièrement. C'est ce qui explique les liens de véritable amitié noués avec François Mitterrand, venu en visite officielle à Berne mais revenu à Auvernier, pour le plaisir, chez un Pierre Aubert qui n'était pourtant plus le président de la Confédération.

Le courage était un autre atout de notre compatriote : courage d'augmenter massivement les crédits de l'aide au développement, courage de se rendre dans des pays lointains malgré les critiques du Parlement, courage enfin de défendre ses idées – des idées de gauche – malgré les pressions de ses collègues et de la presse.

Du courage, il en fallait aussi pour enfin bloquer les fonds déposés par le président Marcos dans nos banques, pour aussi – ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé – soumettre au peuple l'adhésion à l'ONU. Il s'est battu, sans succès, pour faire ratifier la charte sociale européenne.

Ses contacts avec le Parti socialiste suisse n'ont pas toujours été sans nuage. Mais il a su s'engager lorsqu'il le fallait, notamment lorsqu'il a été envisagé de quitter le Conseil fédéral après l'élection d'Otto Stich.

Pierre Aubert, qui s'était battu pour préserver les crêtes de notre canton, n'a pas oublié son coin de pays. C'est notamment à lui qu'on doit l'Office fédéral de la statistique mais aussi le maintien du CSEM à Neuchâtel.

Lucien Erard



photo : Christian Galley

« Un politicien brillant et intègre »



photo : David Marchon

Le décès soudain de notre camarade Pierre Bonhôte nous a remplis de tristesse. C'est une grande foule qui s'est réunie, le 17 mai, à la cérémonie d'adieu en l'Église rouge de Neuchâtel, pour lui rendre hommage et témoigner sa sympathie à son épouse Brigitte et à sa famille.

Pierre présida le Parti socialiste neuchâtelois de 1998 à 2001 de manière exemplaire.

À cette époque, lors des congrès, la tradition de chanter l'« Internationale socialiste » était encore bien vivante, mais les paroles avaient pris de l'âge. Notre président avait recomposé le texte pour en faire une version actualisée, intitulée *Internationale 2000*. Ces paroles représentent les valeurs que Pierre a défendues : combattre la misère et les inégalités, lutter contre la spéculation, défendre la solidarité, protéger la nature et l'environnement, lutter contre la xénophobie.

Sa sensibilité personnelle pour la nature, la biodiversité et l'environnement n'est pas étrangère à son parcours de formation scientifique dans le domaine de la chimie. Il a activement contribué aux travaux de l'EPFL sur le photovoltaïque.

Pierre a été un politicien brillant et intègre et, comme conseiller général, député, conseiller communal, conseiller aux États, ses compétences ont toujours été largement reconnues. Avec les député-e-s socialistes qui ont siégé en sa présence, j'ai apprécié son engagement, ses vastes connaissances, son intelligence, son amitié, sa jovialité manifestée par ses florilèges repris des débats dans l'hémicycle.

Frédéric Cuche

L'INTERNATIONALE

L'INTERNATIONALE 2000

Sur l'air de l'Internationale socialiste

Texte de Pierre Bonhôte

Debout les exclus de la Terre
 Debout les forçats du travail
 Unis, combattons la misère
 Qui met le monde en pagaille.
 Du passé, les luttes victorieuses
 Éclairent les combats d'aujourd'hui.
 Poursuivons notre œuvre ambitieuse
 Qui demain portera ses fruits.

C'est la lutte sociale
 Groupons-nous dans l'espoir
 Qu'internationale
 Sera notre victoire !

Hideux dans leur apothéose,
 Fusionneurs et spéculateurs
 N'ont-ils jamais fait autre chose
 Que dévaliser le labeur ?
 Dans les coffres-forts de la bande
 Ce qu'il a créé s'est fondu.
 En décrétant qu'on le lui rende
 Le peuple ne veut que son dû.

C'est la lutte fiscale
 Groupons-nous pour qu'enfin
 Internationale
 Soit la guerre aux coquins !

L'État protège et la loi sauve
 Le faible des mains du puissant.
 Moins d'État, c'est lâcher les fauves
 Et tout le pouvoir pour l'argent.
 Il n'est de juste liberté
 Quand règne la loi du plus fort.
 Libres, ce qu'il nous faut encore
 C'est la solidarité.

C'est la lutte globale
 Groupons-nous pour qu'ainsi
 Internationale
 Soit la démocratie !

La Terre est soumise au pillage
 Au nom de la loi du profit.
 Des gênes, c'est le grand bricolage
 Qui met la nature au défi.
 L'air et l'eau sont à nos enfants.
 Ceux qui les souillent devraient savoir
 On ne peut manger de l'argent !

C'est la lutte vitale
 Agissons de concert ;
 Qu'internationale
 Soit la cause de la Terre

Les profiteurs, à la vindicte
 Désignent toujours l'étranger.
 Nulle brimade n'est assez stricte
 Quand des voix il faut engranger.
 Combien des misères se repaissent !
 Mais si cupides et exploitteurs
 Un de ces matins disparaissent
 La rose sera toujours en fleur !

C'est la lutte sociale
 Groupons-nous dans l'espoir
 Qu'internationale
 Sera notre victoire !

Paroles de **E. POTTIER**

Librairie de Propagande Socialiste, 60, Boul^d de Glichy, Paris

Musique de
DEGEYTER

Tous droits d'exécution, de traduction et de reproduction réservés pour tous pays

Hommmage



Pierre Aubert



Pierre Bonhôte

photos: Richard Leuenberger

